Le 12 mars 2021

Liberté – Egalité - Fraternité

# République française



VITRAC en Périgord

Le Maire de VITRAC

 à

**L’ATTENTION DES VITRACOIS AGES DE PLUS DE 75 ANS**

**OBJET : Vaccination contre la COVID 19**

Chers Vitracois,

Sous l’impulsion de la Préfecture de la Dordogne et de l'ARS, un nouveau dispositif engageant la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir, le Centre Intercommunal d’Action Sociale, la ville de Sarlat et le centre de vaccination, porté par le Centre Hospitalier de Sarlat, sera mis en place à partir du 19 mars pour permettre aux personnes isolées de plus de 75 ans de se faire vacciner.

Cette opération sera reconduite tous les vendredis du mois de mars de façon certaine, et du mois d’avril de façon très probable.

**Dispositif :**

Le CIAS inscrit chaque semaine le nom des personnes concernées sur les créneaux de vaccination attribués par le centre de vaccination du Centre Hospitalier de Sarlat.

La ville de Sarlat organise le transport des personnes du domicile jusqu’au centre de vaccination pour la première et pour la seconde injections.

**Quelles sont les conditions ?**

- être âgé de 75 ans et plus

- Ne pas disposer de moyen de locomotion

- Ne pas avoir dans son entourage quelqu’un qui peut accompagner la personne au centre de vaccination

**Comment ?**

Il vous suffit de vous inscrire, avant mardi 17h, à la mairie de Vitrac en donnant votre nom, prénom, date de naissance, numéro de sécurité sociale, adresse, numéro de téléphone.

Le secrétariat de la Mairie reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement

**Le Maire,**

**Frédéric TRAVERSE**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Mairie de VITRAC\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Le Bourg – 24200 VITRAC – tel. : 05 53 28 33 11 – fax : 05 53 28 30 63 – mairievitrac@wanadoo.fr